

DCM N° 14 /2026

République Française

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Département de LA SAVOIE

DU CONSEIL MUNICIPAL

Arrondissement de
ST-JEAN-DE-MAURIENNE

**COMMUNE de
ST-ETIENNE-DE-CUINES – 73130**

L'an deux mil vingt-six, le deux avril, à dix-huit heures trente minutes, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie, en Séance Publique, sous la Présidence de M. LAZZARO Dominique, MAIRE.

- MEMBRES PRÉSENTS : MM. -BIGNARDI Martine – CHANUT Lionel - CLAPPIER Yves - CLÉMENT Pierre-Benoît - COMBET-BLANC Françoise - CURCIO Véronique -DAMEVIN Doriane - DEJEAN Jocelyne -GARIBALDO Yves – LOSCHI Bernadette – NICOL Kévin - PACHOUD Bernard - ROCHETTE Pierre - ROL Nelly-

- MEMBRE ABSENT : NÉANT

- Mme COMBET-BLANC Françoise a été élue Secrétaire de Séance.

DATE CONVOCATION C.M. :

27/03/2026

DATE PUBLICATION SUR SITE INTERNET ET AFFICHAGE LISTE D.C.M. :

03/04/2026

DATE ENVOI DCM EN SOUS-PREFECTURE de ST-JEAN-DE-MAURIENNE :

21/04/2026

DATE PUBLICATION D.C.M. SUR SITE INTERNET :

21/04/2026

-NOMBRE DE CONSEILLERS MUNICIPAUX :

-EN EXERCICE : 15

-PRÉSENTS : 15

-VOTANTS : 15

.....
OBJET : DÉSIGNATION DES MEMBRES DE LA COMMISSION D'APPEL D'OFFRES (C.A.O.).

Délibération du Conseil Municipal N° 14/2026

Votants : 15

15 voix POUR

M. Le Maire rappelle au Conseil Municipal que tous les élus ont reçu, en amont de cette réunion, un tableau intégrant toutes les commissions, à compléter pour se positionner.

M. Le Maire propose au Conseil Municipal de voter la composition de chaque commission à main levée, proposition acceptée à l'unanimité par les élus.

Vu le code général des collectivités territoriales, et notamment l'article L. 1411-5 applicable à la commission d'appel d'offres en vertu des articles L. 1414-1 et L. 1414-2 ;

Considérant qu'à la suite du renouvellement du conseil municipal, il convient de procéder obligatoirement à l'élection des membres de la commission d'appel d'offres ;

LE CONSEIL MUNICIPAL,

Après en avoir pris connaissance et en avoir délibéré, à l'unanimité,

- **DECIDE**, à l'unanimité de déroger au scrutin secret pour l'élection des membres de la COMMISSION D'APPEL D'OFFRES (C.A.O.) et de procéder à un vote à main levée.

- **DÉSIGNE** les membres de la COMMISSION D'APPEL D'OFFRES (C.A.O.) :
 - **PRÉSIDENT de droit** : M. LAZZARO Dominique, MAIRE.
 - **SUPPLÉANT AU PRÉSIDENT** : Mme BIGNARDI Martine.

 - **MEMBRES TITULAIRES** :
 - M. GARIBALDO Yves.
 - Mme CURCIO Véronique.
 - M. CLÉMENT Pierre-Benoît.

 - **MEMBRES SUPPLÉANTS** :
 - Mme DEJEAN Jocelyne.
 - Mme COMBET-BLANC Françoise.
 - Mme LOSCHI Bernadette.

- **PRÉCISE** que la COMMISSION D'APPEL D'OFFRES (C.A.O.) sera convoquée par M. Le Maire dans les conditions prévues par les textes en vigueur.

FAIT ET AINSI DELIBERE, les jours, mois et an ci-dessus

POUR COPIE CONFORME, le 20 avril 2026.

M. LAZZARO Dominique,

MAIRE de ST-ETIENNE-DE-CUINES

Mme COMBET-BLANC Françoise

Secrétaire de Séance

